Evaluer

... pour savoir si l'action menée correspond à l'objectif fixé au départ, si le service répond aux attentes des usagers, la communauté de communes mène différentes évaluations. En lien avec la volonté d'impliquer les citoyens dans ses politiques publiques, ces évaluations se font dans la concertation.



Evaluer

Evaluer : cela signifie que la collectivité s'efforce de comparer aux objectifs fixés les résultats, effets et impacts directs et indirects obtenus sur le terrain par ses actions, services et politiques. Il s'agit donc de vérifier si les objectifs initiaux sont atteints et si les résultats obtenus sont conformes aux attentes. Bien évidemment, le but premier est de comprendre les causes d'un décalage éventuel afin de pouvoir corriger l'action si le résultat n'est pas à la hauteur des attentes.

Cela peut être aussi de voir comment orienter l'action pour atteindre de nouveaux objectifs après atteinte de ceux fixés initialement. Enfin, peuvent être menées des évaluations dites « ex ante », c'est-à-dire avant la conduite de l'action, pour faciliter la définition des objectifs à atteindre pour véritablement réaliser les finalités d'une politique publique au-delà des premières apparences.

La démarche d'évaluation répond à des règles. Elle utilise un ensemble de méthodes d'enquête et d'analyse. Mais, elle peut être, en pratique, très différente selon les cas. Elle peut porter sur une stratégie générale ou sur une simple gestion. Elle peut être conduite en amont de la mise en œuvre de la politique, en continu (au fil de l'eau) ou seulement réalisée à la fin d'une action.

Une pratique déjà en place

Cette démarche d'évaluation est engagée par la communauté de communes depuis déjà plusieurs années. Une direction interne est chargée de conduire les évaluations mais la collectivité recourt aussi à des prestataires externes afin de garantir l'objectivité de l'évaluation. Elle fait partie d'un réseau appelé Revmed (réseau d'évaluation

méditerranéen) qui rassemble plusieurs départements, villes et agglomérations du Sud de la France.

Revmed - Réseau d'Evaluation Méditerranéen

La mise en œuvre de l'Evaluation des politiques publiques à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

La mission évaluation est rattachée directement au Directeur Général des Services, au sein du service Prospective (composée de 2 agents). Le service possède une approche transversale pour garantir une cohérence dans la stratégie et la mise en œuvre du projet de territoire 2016-2025 et du schéma de mutualisation. Le budget annuel dédié pour la réalisation d'une évaluation au sein de la Direction (40000€/an).

L'approche évaluative

Chaque début d'année, le service prospective recense les besoins en évaluation auprès des services de la communauté de communes. Une analyse est ensuite réalisée par le service prospective et la Direction Générale puis une priorisation des besoins et un arbitrage est fait par le Bureau. Deux possibilités pour mener ces évaluations : en interne (par le service Prospective) ou en externe (par des Bureaux d'Etudes) mais toujours en co-construction entre la Direction opérationnelle qui porte la politique et le service Prospective (apport de méthodologie, vision transversale, appui technique…).

L'évaluation est menée de façon participative avec la constitution de groupes de travail (comité technique, comité de pilotage) représentés par des élus, des techniciens, des partenaires techniques, financiers et institutionnels afin de recueillir une pluralité de point de vue.

L'évaluation est conduite dans le respect des 7 principes de la Charte de la SFE :

- Pluralité
- Distanciation
- Compétence
- Respect des personnes
- Transparence
- Opportunité
- Responsabilité

La méthode

Elle se traduit par la mise en œuvre d'une **démarche « projet »,** d'une durée moyenne de 6 mois, composée de 3 phases :

La phase de cadrage

- Construction des questionnements et 1er état des lieux de la politique publique :
- analyse des documents de bilan, données de suivi
- entretiens avec les acteurs décisionnels

La phase de terrain

Recueil des points de vue des acteurs concernés par la politique publique, via par exemples :

- des enquêtes auprès des usagers
- des entretiens collectifs avec les partenaires etc.

La phase d'analyse et de recommandations

- rédaction du rapport d'étude
- co-construction de pistes d'action avec les parties prenantes
- partage et diffusion des résultats

Les prochaines évaluations

Les prochaines évaluations sont en cours de réfléxions.

Les évaluations déjà conduites

Evaluation ex ante pour la définition d'une politique d'intelligence territoriale

Evaluation du Ram'Mag

Evaluation du réseau intercommunal des bibliothèques

Evaluation du contrat enfance jeunesse 2010-2013

Évaluation du contrat enfance jeunesse 2014-2017

Evaluation concertée de l'action conduite depuis 2010 dans le cadre de la gestion du grand site de France

Évaluation de Renovissime

Évaluation de la politique immobilière et foncière d'entreprises

Évaluation du schéma de mutualisation

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS